Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1922)

Heft: 41

Rubrik: Communications from the Swiss Legation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A remarkable piece of news has been running through the English papers these last few days and purports to be based on the following press telegram from "Annemasse—Switzerland":—

"As a result of the ever-growing lack of business in the Swiss watch and clock trade several large works have already entirely transformed their machinery.

One important works at La Chaux-de-Fonds has decided to take up the manufacture of locomotives, and has produced a model which appears to be very satisfactory.

It is understood that this works is prepared to manufacture locomotives for Soviet Russia."

If the Swiss watch manufacturers are as successful in selling their new product as they have been with watches we suppose that everybody before long will possess a locomotive of his own.

COMMUNICATIONS FROM THE SWISS LEGATION

Il arrive souvent que des voyageurs, se rendant en Suisse, désirent emporter avec eux, pour leur usage personnel pendant leur villégiature, quelques paquets de thé, de la laine à tricoter, quelques mètres de tissus pour vêtements à confectionner, ainsi que du tabac, des cigars ou des cigarettes.

A l'effet de renseigner à ce sujet le public voyageur, nous avons l'honneur de donner aux lecteurs du "Swiss Observer," les indications suivantes, dérivant d'une communication de la Direction Générale des Douanes, du 27 février 1922:

En règle générale, toute quantité de marchandise dépassant 100 grammes est passible de droits, et le thé ne fait pas exception.

Un tricotage commencé avec la petite quantité de laine nécessaire pour le finir serait encore admis en franchise, mais on ne laisserait pas passer en franchise une quantité de laine excédant 100 grammes.

Il ne saurait être question d'importer en franchise des étoffes pour en confectionner des vêtements; on admettrait cependant un seul coupon pourvu qu'il ne dépasse pas 50 centimètres de longueur sur toute la largeur du tissu.

Les voyageurs qui viennent en Suisse peuvent importer 100 grammes de tabac à fumer, ou 20 cigares, ou 100 cigarettes.

Telle est la règle, mais les touristes qui viennent en Suisse sont traités avec égard et l'on passe sur les excédents insignifiants quand la limite se trouve quelque peu dépassée.

Quant aux droits d'entrée dont seraient passibles les marchandises excédant les limites de l'admission en franchise, ils sont actuellement: pour le thé en récipients ne pesant pas 5 kgs contenant et contenu, 75 centimes par kilogramme; les fils de laine paient suivant le degré de fabrication de 10 à 50 centimes le kilogramme et 90 centimes par kilog s'ils sont en pelottes, bobines ou écheveaux ne pesant que 50 grammes ou moins.

Pour les tissus, les droits diffèrent beaucoup suivant la matière dont ils sont faits et le mode de fabrication; pour le coton il faut compter de 60 centimes à frs. 2.— par kilog, pour les tissus de lin 30 centimes à frs. 2.10; les tissus de soie paient 3 frs. le kilogramme et ceux de laine 60 centimes à frs. 2.50 par kilog.

D'autre part, la Direction Générale des Douanes a recommandé à son personnel, à plusieurs reprises, d'user des plus grands ménagements dans ses rapports avec les voyageurs étrangers qui viennent en Suisse comme touristes ou pour un court séjour.

Shortest & Quickest Traffic Route
to and from
SWITZERLAND

Daily Steamers
FOLKESTONE-BOULOGNE
and vice versa.

Pre-war Service re-established.
Regular consolidated truckload
despatches in both directions.
Average time in transit a few
days only.

For Rates and Information apply to:

World Transport Agency, Ltd.

LONDON, E.C. 3, 21, Gt. Tower Street.
BALE, 31, Hochstrasse.

Official General Goods Agents of the
SOUTH EASTERN & CHATHAM RAILWAY
in conjunction with
CHEMIN DE FER DU NORD & EST OF FRANCE.
E. F. SOMMER, *Managing Director.*

Pension Suisse 20 Palmeira Avenue, WESTCLIFF-ON-SEA
English & Swiss Cuisine. Sea Front.
EVERY COMFORT.

THE WAR AND SWISS ABROAD.

According to a recent report published by the Relief Committee for Assisting Swiss in Belligerent Countries an amount of 2,243,000 frs. has been collected. In the years 1915 to 1921 the following sums have been paid to suffering Swiss living in—

France	Frs.	1,009,369.75
Germany	,,	432,567.05
Austria-Hungary	,,	122,792.26
Belgium	,,	98,600.—
Russia, Finland, etc. ...	,,	36,374.—
Balkan States	,,	31,362.20
Poland	,,	27,456.50
Italy	,,	25,231.30
Africa	,,	18,400.45
England	,,	6,940.95

The balance left in hand of about 15,000 frs. has now been handed over to the Society "Pro Juventute."